

**Réunion publique du Conseil de quartier Plateau**  
**27 Juin 2013 - 19h30**  
**Ecole élémentaire 2 Rue Fessart 75019 Paris**

Réunion animée par **Karine GAUTREAU**, Déléguée du Maire pour le quartier Plateau.



---

## **ORDRE DU JOUR**

- **Présentation des jardins partagés du 19<sup>e</sup> arrondissement, en présence d’Halima JEMNI, première adjointe au Maire, chargée de la voirie, des déplacements et des espaces verts, et de l’association Jardin Partagé Fessart**
- **La réduction des déchets grâce au compostage, en présence de Marine LINGLART-LIME, directrice d’URBAN-ECO et Pierre FONTANA, responsable du compost, rue des Annelets**
- **Bilan de l’animation Ca s’peint aux Buttes par Bruno et Annie LE ROY**
- **Présentation du Comité Piaf par Laurent DEMONCY**

---

## **OUVERTURE PAR KARINE GAUTREAU**

Karine GAUTREAU souhaite remercier les habitants d’être venus à cette réunion publique qui sera la dernière de la mandature. En effet, durant les six mois précédant les élections municipales, les réunions publiques des Conseils de Quartiers pourraient être considérées comme partie prenante de la campagne électorale.

Cependant, cette réserve électorale ne signifie pas qu’il n’y aura plus de démocratie locale. Le groupe d’animation continuera à se réunir. Les thématiques à l’ordre du jour de cette réunion sont autant d’occasions de se retrouver. Ces questions intéressantes et importantes contribuent à la vitalité et au dynamisme du quartier Plateau.

---

## **PRESENTATION DES JARDINS PARTAGES DU 19<sup>e</sup>**

Halima JEMNI souhaite remercier Karine GAUTREAU et le groupe d’animation de l’avoir invitée à cette réunion, ainsi que la Direction des Espaces Verts et de l’Environnement (DEVE) pour le travail effectué dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

Depuis 1995, la Mairie a pour volonté de valoriser des terrains, et plus particulièrement des terrains en friche avec pour objectif de créer du lien social et des lieux de convivialité. Certains jardins éphémères ont été aujourd’hui rendus pérennes. Sur 90 jardins partagés à Paris, 19 se situent dans le 19<sup>e</sup>, ce qui en fait l’arrondissement qui a le plus de jardins partagés. De plus, un nouveau jardin a ouvert il y a 15 jours et d’autres sont à venir comme le jardin de la Place Marcel Achard ou l’on recherche un gestionnaire associatif et le jardin Colmar Rivette qui est en cours d’aménagement.

Halima JEMNI souhaitent que les 19 jardins deviennent pérennes car il est toujours regrettable qu’ils disparaissent lorsque les projets urbains voient le jour. Cependant, l’arrondissement a de moins en moins de terrains et de friches pour développer de nouveaux jardins. C’est pourquoi aujourd’hui, l’accent est mis sur l’innovation avec sur la Butte Bergeryre, un jardin d’agriculture urbaine, le jardin solidaire Hérold et le jardin intergénérationnel sur Cambrai qui regroupe autour d’un projet commun des enfants des crèches et des personnes âgées en maison de retraite.

Ces jardins partagés sont encadrés et développés par la Charte Main Verte depuis plus de 10 ans.

---

## **PRESENTATION DE L’ENCADREMENT DES JARDINS PARTAGES PAR ANNIE GUIMAUD**

Annie GUIMAUD travaille pour l’Agence d’Ecologie Urbaine. Cet organisme issu de la DEVE a mis en place il y a 10 ans la Charte de la Main Verte. Les jardins partagés sont des espaces cultivés et entretenus par les riverains, respectueux de l’environnement et qui permettent de créer du lien social dans un

quartier en réunissant toutes les générations. Au nombre de 3 en 2003, il y a aujourd'hui 90 jardins partagés à Paris. Le 19<sup>e</sup> arrondissement en a le plus car les terrains en friche sont dans l'est parisien. Aujourd'hui, la majorité des nouveaux projets se situe dans le 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

Le succès de ces projets s'explique par le fait qu'ils sont portés par les citoyens. La gestion de chaque jardin est confiée pendant 5 ans à une association qui signe une convention avec le propriétaire du terrain. Souvent, ces terrains appartiennent à la Ville de Paris. En signant la Charte de la Main Verte, les membres de l'association s'engagent à respecter un certain nombre de points :

- Une gestion environnementale qui maintient la biodiversité en milieu urbain tout en n'utilisant pas de produits phytosanitaires,
- Un entretien régulier du jardin,
- Un engagement d'ouverture au public deux demies journées par semaine : les jardins sont fermés à clef, mais dès qu'un adhérent est présent dans le jardin, le portillon doit rester ouvert. Les horaires de permanence doivent être signalés par une signalétique visible du public,
- Deux animations par année.

Le respect de la charte n'empêche pas le jardin de conserver l'identité de l'association qui le gère et du quartier où il se situe. La convention est reconduite tacitement chaque année après la remise par l'association d'un rapport d'activité. Au bout de 5 ans, l'association peut être amenée à rester gestionnaire du jardin si les membres le souhaitent.

La Maison du Jardinage au 41 rue Paul-Belmondo - Paris 12<sup>e</sup> constitue un lieu ressource pour les citoyens intéressés par le jardinage urbain. Elle est ouverte tous les après-midi au public, sauf les lundis ou les jours fériés. La maison du jardinage est composée d'une salle pédagogique accueillant également des conférences, d'une bibliothèque, d'une salle d'actualité pour annoncer les animations organisées par les jardins partagés. En plus de l'exposition permanente qui retrace l'historique des jardins partagés à Paris, chaque année, une exposition temporaire est mise en place.

Anne GUIMAUD et ses collègues de la Maison du jardinage sont joignables par courriel : [main.verte@paris.fr](mailto:main.verte@paris.fr) pour donner des conseils horticoles ou si les habitants remarquent une dent creuse qui pourrait devenir un jardin partagé.

## **PRESENTATION DU JARDIN PARTAGE FESSART PAR L'ASSOCIATION JARDIN FESSART**

---

L'idée du Jardin Fessart est née lors d'une réunion publique en juin 2005. Les membres du groupe d'animation avait repéré une dent creuse de 395 m<sup>2</sup> appartenant à un propriétaire privé. Les habitants et l'association se sont mobilisés pour une construction collective. Le jardin, ouvert en mai 2006, était censé être éphémère jusqu'à la rencontre de l'association Jardin Fessart avec M. Le Maire et sa première adjointe qui ont assuré l'association de la pérennité du projet.

Signataire de la Charte Main Verte, le jardin Fessart est ouvert au public les mercredis et les dimanches après-midi. Cependant, ces permanences ne sont exceptionnellement pas tenues si les conditions climatiques ne le permettent pas. Des animations y ont lieu, comme cette année à l'occasion de la fête de la musique. Le jardin est également ouvert au centre de loisirs Fessart et accueille les écoles du quartier.

L'association du jardin Fessart suit le fonctionnement d'une association loi de 1901, et a un comité d'administration. Une cotisation annuelle est demandée à chaque adhérent en fonction de ses possibilités. Les membres de l'association ont décidé que le jardin serait collectif car ils souhaitent décider ensemble de ce qui y est cultivé. La décision est prise lors de réunions de jardiniers où chaque membre évoque ses projets et ses envies. Si des habitants du quartier sont intéressés par le jardin Fessart et souhaitent adhérer à l'association, ils peuvent venir aux permanences pour passer un moment dans le jardin et se l'approprier.

## **PRESENTATION DU JARDIN SAINT SERGE**

---

Le jardin Saint Serge se situe au 93 rue de Crimée sur le terrain de l'église et de l'Institut de théologie orthodoxe Saint Serge. Avec l'accord de la communauté religieuse orthodoxe, un jardin partagé a été créé, il s'inscrit dans le foisonnement du mouvement de jardinage urbain dans le 19<sup>e</sup> arrondissement.

Fondée en 2009, l'association jardin Saint Serge a choisi une structure horizontale pour permettre l'échange d'informations et d'expériences entre les membres. L'association est ouverte à toutes et à tous. Le jardin est collectif et ne comporte pas de parcelles individuelles. Les projets sont définis en commun.

L'association participe au jardin éphémère sur le Parvis de l'Hôtel de Ville du 15 juin au 12 juillet et sera présente le 6 juillet pour présenter le jardin Saint Serge.

## QUESTIONS

### **Le jardin situé à l'arrière du centre d'animation Clavel est-il un jardin partagé ?**

Karine GAUTREAU : Il ne s'agit pas d'un jardin partagé mais d'un jardin pédagogique. Les usagers y ont une parcelle individuelle car il s'agit d'une petite superficie. Ce jardin était en relation avec les réunions du samedi matin au centre d'animation sur l'alimentation et la consommation. C'était également un temps d'échange sur des questions de jardinage et d'écologie. Ces réunions ont été arrêtées, faute de public.

Halima JEMNI : Je tiens à souligner que les jardins pédagogiques ne sont pas basés sur le même principe que les jardins partagés. Ils sont en plein essor dans le 19<sup>e</sup> arrondissement et il commence à y en avoir dans des écoles et des crèches.

### **LA REDUCTION DES DECHETS GRACE AU COMPOSTAGE PAR Marine LINGLART-LIME**

Marine LINGLART-LIME est maître composteur, elle a aidé les habitants de la rue des Annelets dont Pierre Fontana pour la mise en place de bacs de compost dans leur immeuble.

Au-delà de la simple réduction des déchets, la pratique du compostage est une question qui recoupe beaucoup de problématiques. Elle permet de réduire les déchets à la source. Par exemple, les ordures résiduelles comme les déchets organiques composent 30% de la poubelle alors qu'ils peuvent être gérés en compostage ou lambris compostage. Cela peut expliquer le succès de ce système à Paris avec 90 sites de compostage en pied d'immeuble. De plus, de nombreux sites sont associés aux jardins partagés avec une utilisation du compost pour cultiver les jardins. C'est par exemple le cas du jardin Saint Serge. Sur les 90 sites, 50 sont autonomes et compostent sans accompagnement de la Ville. Le 19<sup>e</sup> arrondissement a deux sites de compostage sur la rue des Annelets. L'un de ces sites a été mis en place il y a 3 ans. D'autres quartiers réduisent leurs déchets également comme rue Clavel, avenue Jean Jaurès, rue Francis Ponge dans des copropriétés ou des bailleurs.

La mise en place d'un site de compost nécessite beaucoup de familles et fonctionne grâce à des référents comme M. Fontana accompagné par URBAN ECO une fois par mois pendant 6 mois. Avant la mise en place, les copropriétaires doivent se mettre d'accord en Assemblée Générale et désigner un ou deux référents. Un maître composteur vient alors pour faire un diagnostic et si la Ville donne son accord, une inauguration est organisée pendant laquelle les composteurs sont installés et une charte d'engagement est signée. 3 bacs de 400 ou 600 litres unitaires sont installés a minima : un pour la matière sèche qui compense l'humidité des déchets, un bac de repos pour transvaser les déchets et permettre qu'ils aillent jusqu'au bout du processus de leur décomposition, enfin, un dernier bac pour le compost.

Les référents qui rencontrent des difficultés peuvent demander un accompagnement prolongé de 3 mois. Après cette période, les sites deviennent autonomes mais URBAN ECO reste en contact avec eux. Les bacs peuvent être mis à l'extérieur ou à l'intérieur de l'immeuble.

### **LE COMPOSTAGE, L'EXEMPLE DE LA RUE DES ANNELETS PAR Pierre FONTANA**

Convaincu que la réduction des déchets par le compostage est une meilleure solution que l'actuel système de destruction de déchets végétaux, Pierre Fontana a voulu à son tour convaincre les 220 copropriétaires du 16-28 rue des Annelets de mettre en place un site de compost. La Ville demandant l'engagement d'un minimum de 10 personnes, au bout d'un an, Pierre Fontana a suscité l'adhésion de 35 personnes d'adhérer à ce projet. Lui, ainsi qu'un autre habitant se sont portés volontaires pour être référents de ce site. Ils ont reçu une formation d'une journée pour être informés et sensibilisés à la pratique du compostage.

Le site a été mis en place en février avec une inauguration par le Maire François DAGNAUD qui est également président du SYTCOM, le syndicat intercommunal pour le traitement des déchets ménagers.

Cette inauguration a permis aux copropriétaires de partager un moment de convivialité et de créer un lien entre des voisins qui ne font que se croiser.

Depuis février, 2 bacs de 600 litres unitaires ont déjà été remplis rue des Annelets. Ce compost sera destiné à être utilisé dans les jardins collectifs, mais également dans les jardinières des particuliers.

### **BILAN DE L'ANIMATION CA S'PEINT AUX BUTTES PAR BRUNO ET ANNIE LE ROY**

---

Organisé pour la deuxième fois le 3 juin 2013, le concours, ouvert aux amateurs parisiens adultes et enfants à partir de 10 ans, a attiré encore plus de participants que l'année précédente. 47 participants étaient présents dont 15 enfants. 12 prix ont été remis sous forme de bons d'achat dans un établissement spécialisé en arts plastiques par Julie NAVARRO, adjointe au Maire chargée de la culture.

Le succès de Ca s'peint aux Buttes a donné l'envie aux organisateurs de prolonger cette animation pendant les vacances avec ATELIER EN HERBE. Ainsi du 17 juillet au 21 août, les peintres amateurs sont invités à se retrouver les mercredis de 18h à 21h au Carrefour de la Colonne.

### **PRESENTATION DU COMITE PIAF PAR LAURENT DEMONCY**

---

Le Comité Piaf est un ensemble d'associations réunies pour la commémoration des 50 ans de la mort d'Edith Piaf. C'est également l'occasion de mettre à l'honneur les quartiers populaires du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissement dans lesquels l'artiste a vécu.

Plusieurs projets sont déjà en cours comme des expositions, des balades organisées jusqu'au cimetière du Père Lachaise pour se recueillir sur la tombe de l'artiste et une messe dans l'église où elle a été baptisée. Un magazine va également paraître afin de présenter les associations et les commerçants qui y ont pris part.

Par le biais du Comité Piaf, Laurent DEMONCY veut mettre en avant le quartier où l'artiste a passé son enfance. Karine GAUTREAU suggère que le groupe d'animation s'associe à ce projet dans la mesure où il n'y aura plus de réunions publiques en raison des échéances électorales municipales.

**Bureau des Conseils de quartier**  
**01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85**  
**5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris**  
**[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)**

